



Anael Finance iSeries Guide de paramétrage

Préconisations pour respecter la conformité NF

© Copyright 2012 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Finance iSeries V6R2M0

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : juin 7, 2013

Code du document : FACULTATIF: code identifiant unique du document

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Guide de paramétrage	7
Définition de la législation française	7
Gestion du plan comptable	8
Numérotation chronologique	8
Editions des états en mode PDF	9
Piste d'audit	9
Archivage	10
Anticiper un contrôle fiscal avec Anael finance	10
Stockage des taux de TVA au niveau des écritures	11
Sauvegarde/Restauration	11
Création de fonctions spécifiques.....	12

À propos de ce manuel

Anael finance a été conçu pour être conforme à la législation française, il revient naturellement aux utilisateurs de ne pas déroger à la bonne utilisation d'Anael finance.

Nous invitons les utilisateurs à se référer au BOI DU 24 JANVIER 2006.

Par ailleurs Anael finance est régulièrement audité pour obtenir le label NF de conformité aux règles de certification NF Logiciel.

Tous les renseignements concernant la certification et les textes de référence sont disponibles sur le site :

Comptabilité.informatisée.org

Ce manuel a pour but de donner aux utilisateurs les paramétrages et fonctionnalités à activer pour assurer la bonne conformité de leur utilisation d'Anael finance à ces règles.

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor FMS Anael Finance

Périmètre du document

V6R2

Pré-requis

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
V1	25/06/2012	Anne de Liège	Création
V2	03/06/2013	Brigitte Quevedo	Mise à jour

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

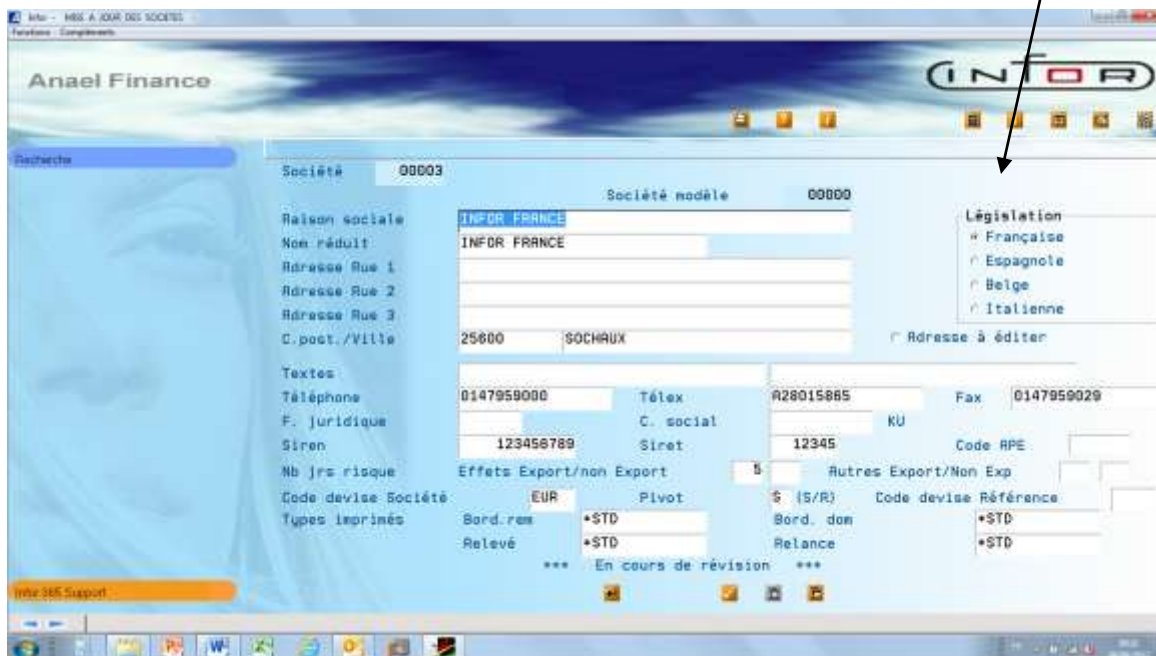
Définition de la législation française

Lors de la création d'une société on doit définir à quelle législation elle appartient :

- française, italienne, belge ou espagnole.

Il est naturellement préférable de choisir « française » pour une société française.

A ce jour les législations étrangères sont gérées par ajout de fonctions, et elles sont donc conformes NF, notre engagement de suivi de conformité ne porte que sur la législation française.



Gestion du plan comptable

Anael finance propose, lors de l'installation initiale, un plan comptable correspondant au système de base du PCG, mais laisse toute liberté aux utilisateurs de créer, supprimer ou modifier des comptes.

Il est de la responsabilité du client d'utiliser un plan comptable conforme à la loi.

Numérotation chronologique

Pour assurer une numérotation continue et croissante, il convient de paramétrer la numérotation des pièces en automatique.

Nous préconisons une numérotation automatique au niveau société/exercice.

Si la volumétrie est trop importante, la numérotation automatique pourra être définie par journal.

Cet élément se paramètre par exercice :

Comptabilité générale/Bases de données/mise à jour/ Sociétés /Exercice



Editions des états en mode PDF

Les états obligatoires de fin d'année (grand livre et journaux) ne doivent pas être conservés sous forme papier mais sous forme informatique ; en pratique, ce sera souvent du PDF, la création en PDF doit être concomitante à la création du spool, nous vous conseillons d'y intégrer une signature électronique.

Nous vous rappelons que le management des éditions proposé par Infor permet cette création automatique de PDF lors de la création de spools, mais tout autre outil du marché peut convenir.

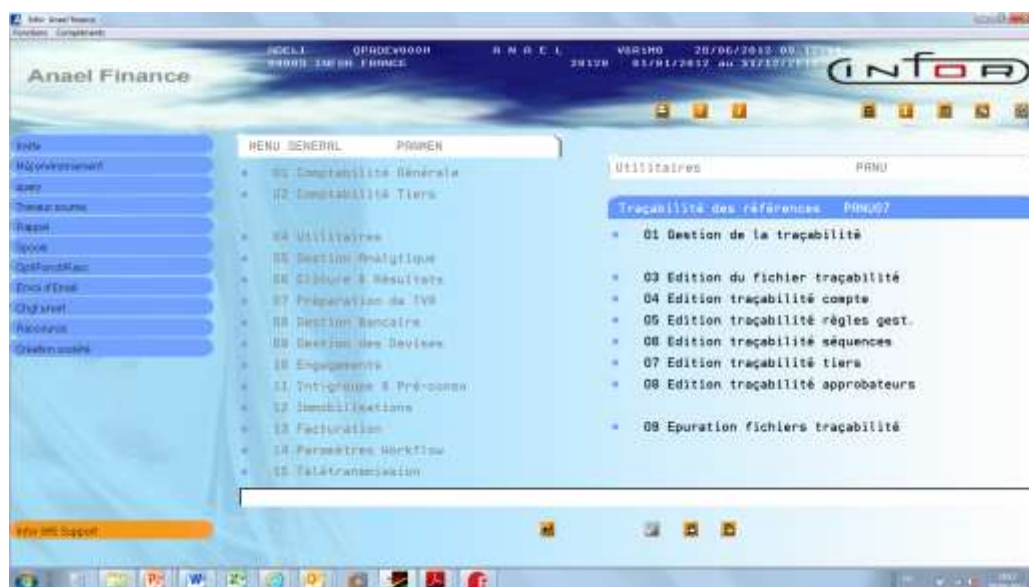
Piste d'audit

Anael dispose d'un module de Traçabilité qui permet d'obtenir des listes des actions réalisées sur

- Les Plans comptables
- Les Séquences
- Les Règles de gestion
- Les Tiers avec leurs domiciliations et règles de gestion

Nous vous conseillons de mettre en place cette fonction.

Elle vous permet d'obtenir des listes de toutes les interventions sur ces tables de base (création, modification, suppression) en précisant ce qui a été modifié, par qui et quand.



Archivage

Rappel : Une procédure d'archivage vise les objectifs suivants :

- fixer une date certaine aux documents et aux données informatisées pour une période utile (période comptable, exercice comptable et fiscal).
- conserver sur un support informatique pérenne ces documents et ces données, de façon à permettre leur exploitation indépendamment du logiciel ayant contribué à leur production, en utilisant des formats de fichiers de type TXT ou CSV,...

La procédure de clôture annuelle d'Anael finance intègre la création de ce fichier archives.

La procédure de clôture annuelle archive aussi le fichier des taux de TVA datés.

Lors de cette procédure il vous est demandé de donner le nom et la bibliothèque de sortie de ce fichier.

Ces fichiers doivent ensuite être transférés sur un environnement micro sous format CSV ou TXT.

Ces fichiers doivent être sauvegardés et préservés au même titre que les documents de fin d'année

Anticiper un contrôle fiscal avec Anael finance

Rappel :

Lorsque la comptabilité est tenue au moyen de systèmes informatisés, les agents de l'administration fiscale peuvent effectuer leur contrôle en procédant à des traitements informatiques des données conservées (CGI, LPF, art. L. 47 A).

Ces traitements informatiques peuvent être réalisés, selon l'option exercée par le contribuable

- soit par le vérificateur sur le matériel présent dans l'entreprise (CGI, LPF, art. L. 47 A, al. 1),

- soit par le contribuable lui-même qui effectue tout ou partie des traitements informatiques nécessaires à la vérification (CGI, LPF, art. L. 47 A, al. 2),

- soit par le vérificateur, hors de l'entreprise, après remise de copie des fichiers informatiques nécessaires par le contribuable (CGI, LPF, art. L. 47 A, al. 3).

Dans ce dernier cas il est nécessaire que vous puissiez facilement extraire d'Anael finance les informations nécessaires sous forme de fichier.

Pour ce faire il existe une option d'Anael finance i Series dédiée à cette fonction : l'option Editions Multiples.

Cette fonction vous permet de préparer à chaque fin d'exercice les fichiers suivants :

- Grand livre et balance des comptes généraux,
- Grand livre et balance des comptes généraux,

- Grand livre et balance des comptes clients,
- Grand livre et balance des comptes fournisseurs,
- Grand livre et balance des comptes individuels
- Ainsi que l'historique des taux de TVA

Ces fichiers sont ensuite à transférer sur un environnement micro sous format CSV ou TXT.

Ils doivent être conservés et préservés au même titre que tous les documents de fin d'année.

Nous vous conseillons de les préparer au moment où vous réalisez le contrôle et l'archivage des documents obligatoires lors de votre clôture définitive d'exercice, juste avant d'effectuer les reports à nouveaux.

Ainsi vous anticiperez un éventuel contrôle et vous garderez la possibilité de décider de fournir un fichier à l'administration pour ses traitements de contrôle.

Stockage des taux de TVA au niveau des écritures

Anael ne stocke pas le taux de TVA dans chaque écriture mais le code TVA qui fait référence à une table des taux qui est historisée. Il convient donc d'archiver cette table en même temps qu'on réalise l'archivage de la comptabilité

Anael finance crée cette archive à 2 endroits :

La clôture annuelle et la fonction d'édérations multiples

Cf. les 2 points précédents

Sauvegarde/Restauration

Anael finance n'intègre pas de procédure de Sauvegarde/Restauration dans ses fonctionnalités.

Il convient donc d'utiliser les fonctions du système d'exploitation.

Ce point est décrit dans la documentation « concepts techniques » livrées avec chaque version. (Chapitre exploitation).

Création de fonctions spécifiques

Anael finance est certifiée pour ses fonctionnalités standard.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute fonctionnalité rajoutée par vos soins ou à votre demande est susceptible de rendre Anael finance non conforme, et qu'il convient donc que vous soyez vigilants lors de l'expression de vos demandes pour rester conforme aux textes de référence.